

DES PRATIQUES À PRIVILÉGIER (ET LEURS OBSTACLES)

Ce texte est adapté du guide pédagogique *Enseigner l'Holocauste. Guide de soutien aux enseignants*, conçu et rédigé par Sabrina Moisan (Université de Sherbrooke) et Sivane Hirsch (Université du Québec à Trois-Rivières), avec la collaboration de Cornélia Strickler, coordonnatrice éducation, Musée de l'Holocauste Montréal.

1.

Engager les élèves émotionnellement :

Si cet engagement émotionnel est essentiel pour intéresser les élèves, il importe de le faire en personnalisant l'événement par l'usage des témoignages écrits ou verbaux des personnes ayant été témoins des événements.

Obstacle : La pédagogie de l'extrême. Les photographies des corps empilés ou des sévices subis risquent de troubler les élèves. Un niveau trop élevé d'émotions empêche de réfléchir et d'apprendre.

2.

Encourager les élèves à tirer eux-mêmes les leçons :

Apprendre sur les génocides permet de tirer diverses leçons sur la condition humaine, la vie en société pluraliste et les systèmes de justice, notamment. L'étude de ces mécanismes et des questions éthiques permettront d'outiller les élèves, pour qu'ils comprennent comment et pourquoi l'événement s'est produit. Ils tireront des leçons eux-mêmes.

Obstacle : Prendre une approche moralisatrice ou la répétition de slogans (Plus jamais ça!). Éviter de servir des leçons de morale toutes faites aux élèves.

3.

La démocratie ne protège pas de tout :

Si certains génocides se sont déroulés dans des contextes non démocratiques (ex. : l'Empire ottoman, le régime soviétique ou encore l'Allemagne d'avant la 1^{re} Guerre mondiale), d'autres (comme l'Holocauste ou la Bosnie) se sont produits dans des sociétés démocratiques (bien que fragiles).

Obstacle : Présenter les génocides comme étant l'antithèse de notre réalité actuelle, sur les plans moral et politique : dans des situations démocratiques contemporaines, le risque qu'un génocide se produise aujourd'hui existe.

4.

Réfléchir sur la portée de l'événement aujourd'hui :

Viser un travail de mémoire, qui est un projet permettant aux élèves de développer un regard critique sur le souvenir qu'on garde des événements, en répondant aux questions suivantes : Pourquoi parle-t-on encore de cet événement aujourd'hui? Qui en parle et pourquoi? Les réponses à ces questions sont multiples, selon le contexte ou les cas analysés.

Obstacle : Insister sur un devoir de mémoire plutôt que sur un travail de mémoire. Les injonctions du type « Plus jamais ça ! », bien que louables, sont insuffisantes en éducation. Il est nécessaire que les élèves soient amenés à comprendre l'événement historique, son sens et sa complexité.



5.

Présenter le système derrière le génocide :

Tout un système et des milliers de gens ont contribué à organiser et à perpétrer le génocide, pas seulement les autorités politiques ou militaires.

Obstacle : Focaliser uniquement sur le rôle d'un leader politique pour expliquer le génocide. Bien que ces leaders jouent toujours un rôle important dans la promotion de la haine de l'autre, il est faux d'affirmer que le génocide repose sur leurs seules épaules.

6.

Expliquer l'idéologie génocidaire :

Focaliser sur une explication des fondements de l'idéologie raciste, des différentes manières dont elle a été mise en application et des impacts qu'elle a eus, concrètement, sur la vie en société pour les victimes et pour les témoins du génocide.

Obstacle : Se concentrer sur les statistiques et les moyens techniques du génocide. Faire état du nombre de victimes ou du pourcentage des morts par pays et présenter les aspects « pratiques » du génocide sont des moyens pédagogiques peu utiles, si l'on souhaite que les élèves comprennent l'événement. À eux seuls, ils n'expliquent rien et provoquent même parfois l'indifférence des élèves, qui peinent à s'imaginer ce que peut bien représenter le nombre important de morts. Cela peut aussi amener une comparaison douteuse entre les génocides selon le nombre de morts ou la cruauté des génocidaires.

7.

Donner la parole aux différents acteurs :

Des milliers de témoignages écrits et oraux - de génocidaires, de leurs victimes, de témoins - existent. Certains survivants de génocides plus récents se rendent dans les écoles pour raconter leur histoire. Ces récits peuvent également être reconstitués par l'analyse de documents écrits ou iconographiques. En engageant les élèves dans une histoire présentant les effets des génocides sur la vie de gens ordinaires, ils comprennent les bouleversements engendrés par la perte des droits civiques, ils comprennent ce qu'ont dû vivre les victimes pour rester en vie ou avant d'être assassinées.

Obstacle : Présenter les « deux côtés de la médaille ». Bien que plusieurs acteurs soient concernés, l'enseignement sur les génocides ne peut légitimer toutes les visions de l'événement. Ainsi, il faut éviter de présenter les « avantages » ou les côtés positifs d'un génocide pour certains groupes concernés.



8.

Le phénomène génocidaire (et chacun des génocides) peut être expliqué :

La comparaison peut se faire, mais doit se faire dans le respect des caractéristiques et des contextes des événements comparés. Il n'est pas question, par exemple, de comparer les souffrances. Chaque vie humaine perdue est une tragédie.

Obstacle : Sacraliser. Le refus de comparer un génocide à d'autres événements du même type sous prétexte qu'il est unique ne permet pas de comprendre ce phénomène, qui n'est malheureusement pas unique dans l'histoire.



9.

Comparer différents génocides :

La comparaison entre les génocides doit permettre d'en comprendre le processus, de même que les similitudes et les différences entre les événements comparés. Obstacle : Banaliser l'événement. Toute atteinte aux droits de la personne n'est pas un génocide et l'usage du mot pour tout événement tragique est inadéquat. L'intimidation à l'école a très peu à voir avec le phénomène génocidaire. De la même manière, la comparaison entre les génocides, qui peut être un outil pédagogique fort pertinent, ne l'est plus s'il s'agit de simplement comparer les mécaniques génocidaires et le nombre de victimes.

10.

Simplifier sans perdre l'essentiel :

Il est nécessaire de simplifier les événements historiques pour les enseigner. Le guide pédagogique que nous vous proposons permet de passer par une démarche essentielle : définir le génocide, cerner le contexte de l'époque et l'idéologie qui permet de le mettre en place; étudier les six étapes d'un génocide permet d'outiller les élèves en leur donnant une grille d'analyse des faits qui peut être utile au quotidien; s'arrêter sur les enjeux de racisme, de prévention et de justice permet d'actualiser ces connaissances et de prendre part à la délibération sociale de manière informée et critique.

Obstacle : Sursimplifier.

QUATRE APPROCHES POUR ENSEIGNER LES GÉNOCIDES

Différentes approches pédagogiques permettent d'aborder les génocides en classe. En voici une courte synthèse qui propose de faire ressortir les intentions pédagogiques de chacune d'elles. Pour plus de détails sur ces approches et leur utilisation en classe : Moisan, S., S. Hirsch, et G. Audet (2015). Holocaust Education in Québec: Teachers' Positioning and Practices. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*.

UNE APPROCHE HISTORIQUE

Cette approche est axée principalement sur l'explication historique. Dans l'idéal, l'objectif serait de faire comprendre l'événement et son déroulement chronologique, tout en intégrant la vision du monde/l'idéologie raciste qui a mené au génocide, l'expérience des victimes, les actes de résistances et les différentes actions visant à sauver des vies. La réaction des pays, dont le Canada, serait également un thème à explorer, pour comprendre l'enjeu de manière encore plus complexe, de même que les enjeux que le génocide a fait naître ailleurs (par exemple, en explorant les formes d'antisémitisme présentes au Canada et au Québec pendant l'Holocauste ou l'accueil de réfugiés qui ont survécu aux génocides). Le parcours pédagogique « Étude des cas » a été élaboré dans cette optique.

ÉDUCATION AUX DROITS DE LA PERSONNE

Cette approche vise à faire comprendre le phénomène génocidaire, en insistant particulièrement sur les enjeux de droits humains que pose l'événement, de même que sur les concepts de génocide et de crime contre l'humanité. L'objectif est de permettre aux élèves de réfléchir à l'événement en se basant sur le principe de la dignité humaine, de la liberté et des droits fondamentaux et d'étudier les institutions politiques ou juridiques permettant de protéger les individus avant, pendant et après le génocide. Une compréhension du fonctionnement de ces institutions, dont la responsabilité est de protéger et de défendre les droits humains, mène les élèves à saisir le rôle des citoyens dans la surveillance de celles-ci, notamment. Le parcours pédagogique « Racisme, prévention, justice » a été élaboré dans cette optique.

APPROCHE INTERCULTURELLE OU ANTIRACISTE

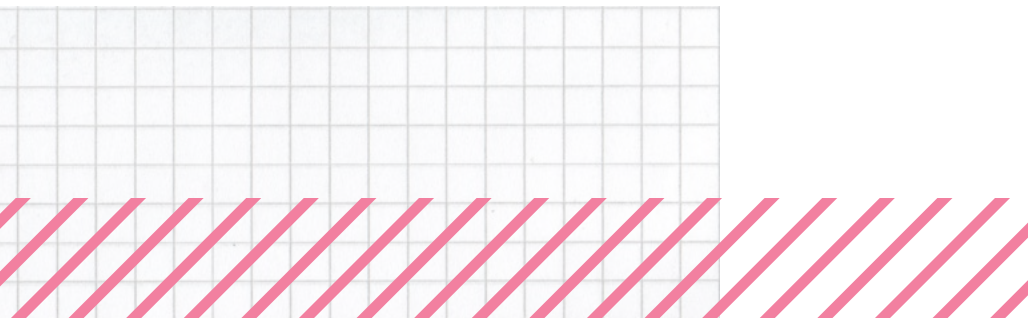
Cette approche insiste sur le caractère éminemment raciste de tout génocide. L'enseignant souhaite que ses élèves soient sensibilisés au phénomène du racisme, qu'ils comprennent le concept et soient capables d'en reconnaître les différentes manifestations. Le génocide est ici vu sous l'angle privilégié de l'idéologie raciste qui a guidé les génocidaires dans leurs actions. L'implantation d'un mécanisme de discrimination systémique au sein des sociétés est au cœur de l'étude. L'événement et les différentes (in)actions des acteurs impliqués sont analysés par le prisme de ce concept. Le parcours pédagogique « Racisme, prévention, justice » a été élaboré dans cette optique.



ÉTHIQUE

Cette approche permet de faire comprendre les dilemmes éthiques qui se sont posés aux différents acteurs impliqués dans l'événement, les plus connus, comme les bourreaux, les victimes et les témoins, mais aussi les autres acteurs, comme les policiers, les habitants des villages, les avocats, les chefs d'entreprises utilisant le travail forcé des prisonniers ou faisant fortune en vendant des équipements aux génocidaires, les dirigeants des pays collaborateurs, neutres ou ennemis, les personnes acceptant de cacher des victimes au péril de leur vie, etc. Cette approche favorise une réflexion éthique sur la nature humaine.

Le tableau suivant présente ces quatre approches de manière schématique en spécifiant pour chacune d'elles l'intention poursuivie, le type de questions auxquelles on cherche à répondre, les contenus et concepts incontournables, le type de documents qui peut appuyer la démarche et des liens vers des ressources pédagogiques pertinentes.



	Historique	Éducation aux droits humains	Interculturelle/Antiraciste	Éthique
Intention principale poursuivie	Faire en sorte que les élèves comprennent l'histoire du génocide étudié	Contribuer à la culture des élèves en matière de droits de la personne. Lutter pour l'égalité	Contribuer à la compréhension du phénomène du racisme. Lutter contre la discrimination et pour l'égalité	Contribuer à la capacité des élèves à envisager les enjeux moraux et éthiques derrière le génocide
Questions que je souhaite soumettre aux élèves	Qu'est-ce qu'un génocide?			
	<ul style="list-style-type: none"> > Pourquoi et comment le génocide étudié a-t-il été possible? > Qui? > Quoi? > Où? > Quand? > Comment? > Pourquoi? > Avec quelles conséquences? 	<ul style="list-style-type: none"> > Comment le génocide étudié est-il un enjeu de droits de la personne? > Quelles sont les violations des droits de la personne envers les victimes? > Quels sont les effets des abus et des violations des droits de la personne? Pour les victimes? Pour les bourreaux? 	<ul style="list-style-type: none"> > Quels rôles le racisme et la discrimination ont-ils joués dans le génocide étudié? > Qu'est-ce que le racisme structurel? > Quelles formes de racisme s'expriment à travers le génocide étudié? 	<ul style="list-style-type: none"> > Quels dilemmes moraux ou éthiques se posaient aux acteurs de l'époque? Quels sont les valeurs, principes ou devoirs moraux en conflit? > Pourquoi des individus ont-ils choisi de collaborer au génocide? > Tous les membres de la société de l'époque sont-ils coupables? > Les Canadiens doivent-ils se sentir coupables?
Contenus et concepts centraux à développer et à manipuler	Le contexte historique et la grille du processus génocidaire (les 6 étapes du génocide) doivent toujours être abordés pour permettre une réflexion approfondie sur les autres aspects.			
	<ul style="list-style-type: none"> > Idéologie raciste exploitée > Mise en place de l'idéologie dans les politiques et les actions > Propagande, autoritarisme > Impacts sur les victimes > Résistance des victimes et des témoins > Collaboration > Sauvetages et interventions des États > La vie des survivants 	<ul style="list-style-type: none"> > Droits individuels (violation) > Droits collectifs (crime contre l'humanité) > Idéologie raciste > Prévention du génocide > La question de l'intervention des États et de la résistance > La vie des victimes après la justice (procès pour crimes contre l'humanité) 	<ul style="list-style-type: none"> > Racisme (différents types et paliers) et idéologie raciste > Actions de résistance > La question de l'intervention des États pour le sauvetage des victimes > La vie des victimes après 	<ul style="list-style-type: none"> > Nature humaine (dignité, déshumanisation) > Esprit critique > Conformisme > Justice > Propagande > Société autoritaire > Avenir de la société